

SOMMAIRE

Revue du Développement Régional

N°3 Premier semestre 2013

Visa légal N° 3142

Éditée par le
Commissariat Général
au Développement Régional

Responsable
Najoua Bel Haj

Coordination générale
Mohamed Jédidi

Rédaction
Habib Skandrani
Mahmoud Abdelmoula

Correspondance
25 Bis, rue Asdrubal
Lafayette - Tunis 1002
Tél : 71 799 200 - 71 799 454
Fax : 71 787 234

cgdr@mdci.gov.tn - www.cgdr.nat.tn

Les contributions publiées expriment
l'opinion de leurs auteurs. La « **Revue du
Développement Régional** » n'entend en
donner ni approbation ni improbation.

Réalisation et impression
Imprimerie Tunis-Carthage

Editorial

ACTIVITÉS & PRATIQUES

- Visites de travail en régions ... P. 4
- PDI : De nouveaux projets dans les régions intérieures P. 4
- Le C.G.D.R au Maroc... P. 5
- Le C.G.D.R, acteur du Forum ASECTU 2013 ... P. 6
- Le CEFAD, un nouveau partenaire... P. 7
- Gouvernorats de Nabeul et de Bizerte : soutien à l'Entrepreneuriat ... P. 7
- Formation et Encadrement ... P. 8
- « Les Mercredi du Partage » ... P.9

RÉFLEXIONS & RECHERCHE

- SIG et Développement Régional P. 11
- Calcul du PIB régional : Proposition d'une approche P. 12
- « Université d'Eté » et « Communauté virtuelle ... » P. 15
- Le Gouvernorat de Mahdia, partenaire de La Loire-Atlantique (France) P. 17
- ESS : Outil de promotion de l'emploi... P. 18
- Forum des Economistes Tunisiens 2013... P. 20
- Dépendance régionale et inégalité de répartition des revenus en Tunisie P. 22
- AfCoP : Une opportunité de partage à saisir... P. 25

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Un riche fonds documentaire au service du Développement territorial P. 26

DIRECTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

TUNIS

Siège du gouvernorat de Tunis
Tel/Fax : 71241496

ARIANA

Siège du gouvernorat de L'Ariana
Tel/Fax : 71714000/71708164

BEN AROUS

Siège du gouvernorat de Ben Arous
Tel/Fax : 71388816

LA MANOUBA

8 Rue Taoufik El Hakim La Manouba
Tel/Fax : 70615858

NABEUL

Siège du gouvernorat de Nabeul
Tel/Fax : 72232969

BIZERTE

Siège du gouvernorat de Bizerte
Tel/Fax : 72421100

ZAGHOUAN

Cité administrative, 1100 Zaghuan
Tel/Fax : 72676907

SOUSSE

Siège du gouvernorat de Sousse
Tel/Fax : 73232399

MONASTIR

Borj Khefacha, 3ème ét. , Rue de La Republique 5000 , Monastir
Tel/Fax : 73907311

MAHDIA

Rue Ibn El Haythem Imm. Hédi Nagga 5100 - Mahdia
Tel/Fax : 73681445

SFAX

Siège du gouvernorat de Sfax
Tel/Fax : 74402905

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

*Il est, certes, trop tôt de dresser un bilan du parcours de la jeune « **Revue du Développement Régional** ». Toutefois, estimons-nous, des enseignements seraient à tirer à la lumière d'une appréciation primaire de l'offre éditoriale de ce challenge de communication institutionnelle.*

D'abord, une diversité consolidée de son contenu et une pertinence accrue des contributions.

Outre les praticiens du développement territorial, nos partenaires¹, universitaires et professionnels, sont progressivement associés à ce produit éditorial et des contributions étrangères sont même attendues...

Aussi, des problématiques convergentes vers le souci national de promotion économique de nos régions sont abordées dans ce troisième numéro.

Progressivement, mais sûrement, un processus de communication instructive entre le C.G.D.R et des parties-prenantes du processus de soutien à l'œuvre de développement dans nos territoires (opinion publique, médias, Université, Société civile, acteurs locaux et décentralisés...) tend à se mettre en place. Nos partenariats ne cessent de générer des opportunités conférant à l'institution davantage de visibilité auprès de ces parties-prenantes. La voix de la communauté des praticiens tunisiens du développement territorial commence bien à se faire entendre. Et de plus en plus²...

*Notre attente de faire de la « **Revue du Développement Régional** », un « forum » de réflexions et de partage de bonnes pratiques est visiblement bien sur la bonne voie. La perspective de mise en œuvre d'un « Plan COMM' », en cours de préparatif, propre au C.G.D.R, ne pourra que consolider cette dynamique communicationnelle qui va crescendo...*

Par ailleurs, au C.G.D.R, l'élan entreprenant de soutien aux acteurs en régions s'est accentué durant le premier semestre de cette année 2013. Notamment, à l'occasion de l'identification de nouveaux projets à inscrire à son «Programme de Développement Intégré», en cours de mise en œuvre...

Enfin, réactivité, prestations consistantes et contributions tangibles au processus global de soutien au développement dans nos territoires autorisent bien le C.G.D.R, opérateur public majeur de l'action régionale en Tunisie, à se muer, progressivement, en ce « référent » institutionnel aux stratégies d'acteurs...

Bonne lecture !

La Rédaction

1 Ecole Supérieure du Commerce de Tunis (Université de La Manouba), Fipa...

2 En partenariat avec l'ESC de Tunis : Semaines Mondiales de l'Entrepreneuriat 2011- 2012, Symposium ULM 2012 et Forum ASECTU 2013 (Hammamet 6-8 juin 2013)...

visites de travail en régions : Examen de l'état d'avancement des programmes régionaux...

Le C.G.D.R a pris part aux visites de travail effectuées en régions (24 Gouvernorats) par le Ministre du Développement et de la Coopération Internationale et son Secrétaire d'Etat, durant ce premier semestre 2013.

Ces visites ont permis de se faire une idée sur l'état d'avancement de ces programmes ainsi que sur les conditions réelles de leur mise en œuvre tout en contribuant à en solutionner des aspects problématiques concrets...



Programme de Développement Intégré : De nouveaux projets dans les régions intérieures...

Des cadres centraux et régionaux du C.G.D.R ont mené des missions de travail auprès de six Gouvernorats intérieurs (Siliana, Le Kef, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa et Tataouine). Ils ont contribué à hâter le processus

d'élaboration et de choix de nouveaux projets à inscrire au Programme de Développement Intégré. Des représentants d'acteurs de la société civile locale ont pris part significative à ces travaux de concertation.



Coopération internationale : Le C.G.D.R au Maroc...

Deux cadres du C.G.D.R ont pris part, lors d'une visite d'études, à la 3ème Session de l'Académie BIT sur l'Economie sociale et solidaire « ESS » qui a eu lieu, cette année 2013, dans un pays arabe, le Maroc (Agadir, 8-12 avril 2013) sous le slogan : « ESS : une opportunité pour promouvoir l'emploi des jeunes ». Etant partenaire au Projet « Génération d'Emplois pour les Jeunes en Tunisie » initié par le PNUD en faveur des Gouvernorats de Siliana, de Jendouba et de Bizerte, le C.G.D.R y fut représenté par le Responsable de la Direction du Développement Régional au Gouvernorat de Bizerte. Il y a assisté en vue d'approcher des pratiques nouvelles d'entrepreneuriat, notamment à l'adresse des jeunes.

Ce paradigme d'ESS et ses perspectives en Tunisie en transition a, d'ailleurs, fait l'objet d'un échange instructif au sein de la communauté des cadres du C.G.D.R et ce lors d'un « Mercredi du partage ».

Par ailleurs, au terme du premier semestre de cette année 2013, un groupe d'une dizaine de cadres du C.G.D.R, en charge du P.D.I., « Programme de Développement Intégré », se sont rendus en mission de travail auprès de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume (Maroc). Un riche parcours de visites

d'institutions publiques similaires et autres acteurs de développement en milieu rural marocain leur a été organisé.

Ces opportunités de renforcement des capacités professionnelles à l'international sont à même d'enrichir les ressources formatives et de connaissances acquises à capitaliser grâce à la pratique du partage instaurée.

A rappeler que le C.G.D.R n'est pas à son premier échange de pratiques avec des partenaires de développement en milieu rural au Royaume du Maroc. En 2001, déjà, un groupe de ses cadres s'y est rendu en vue d'initier un partenariat en la matière.

Notre attente, au C.G.D.R, est de voir ce partenariat Tuniso-marocain progresser dans une perspective de consolidation du partage de bonnes pratiques de soutien à nos régions.



وكالة إنعاش
وتنمية الشمال
Agence pour la Promotion
et le Développement du Nord

Commissariat Général au
Développement Régional



Le C.G.D.R, acteur du Forum ASECTU 2013 ...

C'est en tant que partenaire que le C.G.D.R a pris part aux débats du IXème Forum de l'ASECTU (Hammamet, 6-8 juin 2013). Pilotés par l'entrepreneur Prof. Mohamed Haddar, les travaux ont porté sur les « Routes du succès des nations : Institutions, Développement, Croissance et Mondialisation ».

Associé à l'ESC de Tunis (Université de La Manouba), il a contribué à l'animation-modération d'un atelier très suivi par les participants, universitaires, tunisiens et étrangers, ainsi que des praticiens du développement économique (M.D.C.I, I.N.S,

I.T.C.E.Q, IRA, B.A.D...). Son objet a porté sur « Développement régional, Aménagement du Territoire et création des zones économiques fonctionnelles ...».

A cette occasion, il a été procédé à la diffusion de la deuxième livraison de la « Revue du Développement Régional », visiblement appréciée par les participants.

En conférant un contenu significatif à leur Entente, établie il y a un peu plus d'une année, cette action converge vers la consolidation d'un partenariat effectif C.G.D.R - ESCT.



Le CéfAD, un nouveau partenaire...

Le processus d'ouverture du C.G.D.R sur son milieu institutionnel se consolide jour après jour. Après l'École Supérieure de Commerce de Tunis (Université de La Manouba) et autres acteurs d'affaires (Centre d'Affaires de Sfax, Pôle de Compétitivité de Bizerte...), un partenariat est établi avec une institution publique réputée à l'échelle nationale pour la qualité de sa capacité formative : le « Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CEFAD) », relevant du Ministère de l'Intérieur.

Une Entente de Partenariat visant le partage renforcement des capacités formatives et le des ressources documentaires et d'informations est signée par les Directions Générales respectives...



Gouvernorats de Nabeul et de Bizerte : soutien à l'Entrepreneuriat et au partenariat d'affaires

Le CGDR a pris part active aux manifestations de deux rencontres de soutien à l'Entrepreneuriat et au partenariat d'affaires tenues aux Gouvernorats de Bizerte (5-6 juin 2013) et de Nabeul (15 juin 2013).

Les opportunités d'affaires et d'investissement dans des créneaux économiques prometteurs dans ces deux gouvernorats ainsi que les difficultés auxquelles font face les entrepreneurs et investisseurs ont fait l'objet de débats d'ateliers de travail associant l'ensemble des acteurs.

Une Entente de coopération a été signée entre des acteurs non gouvernementaux : « Cap Initiative » (Nabeul) « Créo-Dév » (Limoges ; France).

Par ailleurs, à l'instar des deux sessions écoulées, le CGDR était présent lors des manifestations du « Tunisia Investment Forum 2013 » (13-14 juin 2013).



Formation et Encadrement : Des partenariats à consolider...

Cinq de nos cadres ont bénéficié, durant ce premier semestre 2013, d'une initiative formative intensive menée en partenariat avec le Ministère du Développement Régional et du Plan. Son argument portait sur une nouvelle pratique au processus de laquelle adhère le C.G.D.R : la « Gestion Budgétaire par Objectif - GBO ».

Par ailleurs, le spectre de partenariat institutionnel avec des organismes publics à missions respectives convergentes à celle du C.G.D.R ne cesse de s'élargir. Deux cadres ont bénéficié de formations dans le cadre d'initiatives internationales partenariales reconnues pour la qualité de leurs offres formatives :

- ITCEQ - Institut Arabe du Plan (Koweït City) : Certificat Spécialisé relatif aux « Flux financiers dans le monde arabe » (Tunis, 22/04-03/05/2013). A relever qu'il s'agit de la seconde opportunité du genre offerte aux cadres du C.G.D.R...
- I.N.S - MEDSTAT III (coopération statistique Euro-Med) : Développement et management des compétences dans la Région MENA (Tunis, 10-14/06/2013). Des statisticiens et administrateurs tunisiens et arabes (Liban, Maroc) se sont retrouvés autour de la pratique du développement et du management des compétences dans son rapport avec les stratégies institutionnelles.

Augurons qu'à l'avenir ces partenariats entre le C.G.D.R et ces institutions publiques tunisiennes et arabe seraient consolidés autour d'un partage bénéfique d'opportunités de renforcement des capacités...

Toujours au terme de ce premier semestre 2013, l'activité d'encadrement a gagné en intensité, respectivement à l'année dernière avec la douzaine d'étudiants et d'étudiantes ayant pu conclure leurs stages professionnels auprès de nos services, centraux¹ et régionaux², au titre de l'année universitaire 2012-2013. Ils auront soutenu leurs travaux de mémoires fin d'études auprès de leurs institutions universitaires respectives : sept étudiants et étudiantes en Mastère Professionnel « Conseiller en Développement Régional » (ESC de Tunis - Université de La Manouba)³ et cinq Agents sociaux du Développement (INTES, Tunis).

Enfin, nous saluons nos collègues-encadreurs pour l'implication et la rigueur dont ils ont fait preuve en assurant un apport formatif de qualité appréciable à des étudiants et étudiantes, visiblement satisfaits...

M.A.

1 Directions Centrales : Programmes Spécifiques, Planification et Statistique Nord -Est et Centre-Est.

2 DDR (Tunis, Ariana, La Manouba, Bizerte et Monastir)

3 Entente de Partenariat C.G.D.R -ESC de Tunis.



« Les Mercredi du Partage » : Amorce d'un processus de capitalisation des connaissances et des apprentissages

Le processus de mise en œuvre de la nouvelle approche de la Formation au C.G.D.R est significativement amorcé, ce premier semestre 2013.

En effet, parallèlement à l'élaboration du « POF » (2013-2015), le second plan de la Formation au C.G.D.R, une nouvelle pratique de partage des connaissances et des acquis d'apprentissages et ce dans une perspective formative et de capitalisation professionnelle est lancée : « Les Mercredi du partage ».

Au terme de ce premier semestre 2013, cette pratique, novatrice dans notre milieu de praticiens du développement territorial, se consolide progressivement en gagnant en rigueur, en intensité et, notamment, en visibilité.

De quoi s'agit-il, en fait ?

Une rencontre-débat interne est organisée autour d'arguments pratiques et même de paradigmes de recherche présentant une certaine pertinence professionnelle et/ou institutionnelle pour le C.G.D.R ainsi que pour sa mission et sa vision stratégiques.

Au commencement, des activités formatives ou des visites d'études dont bénéficient des cadres, tant en Tunisie qu'à l'international, ont inspiré ces arguments et paradigmes. L'objectif est double : favoriser une restitution aussi bénéfique que possible du contenu des ces activités auprès de leurs collègues et un partage des acquis d'apprentissages.

Les rencontres de partage organisées ont porté sur des thématiques ayant suscité l'intérêt des participants, dont :

- Veille et Intelligence Compétitives,
- Pratiques de Décentralisation et de Gouvernance Locale en Pologne,
- Gouvernance du Développement en Turquie,

- L'Economie sociale et solidaire comme opportunité d'emploi des jeunes,
- Capital Humain, Approches et Mesure statistique,
- Communication Territoriale.

Cependant, outre les contributions des cadres du C.G.D.R, les opportunités générées par ses collaborations avec des institutions tunisiennes dont l'Université publique et le milieu de la Recherche sont, également, à capitaliser. C'est ainsi que, dans le cadre de ce cycle de partage des connaissances, une conférence interne, particulièrement suivie, fut animée par un universitaire français (Vincent Meyer, Université de Lorraine ; Metz, France)¹ autour de la « Communication Territoriale ». Le C.G.D.R étant un des organismes à vocation de développement territorial de soutien à une recherche empirique que mène son étudiante-doctorante².

Son exposé auquel ont assisté des universitaires tunisiens (ESC de Tunis, ISG, ESBA) menant des recherches liées au paradigme débattu fut, d'ailleurs, l'occasion d'échanger avec des praticiens tunisiens du développement territorial autour d'aspects pratiques intimement liés au développement endogène local en Tunisie.

Enfin, et en vue d'amplifier le partage du contenu des apprentissages et connaissances explicités lors de ces rencontres, les ressources électroniques exposées sont rendues accessibles aux publics et partenaires moyennant leur téléchargement sur le site web de l'institution.

M.A

¹ www.vmeyer.canalblog.com

² Syrine Ben Sylmen, SIC-CREM-U Lorraine de Metz (France)-Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis (Tunisie) ; Programme LOTH (France-Tunisie)-LESOR - IRA de Médénine (Tunisie).

Le processus de capitalisation en photos...



Systèmes d'Informations Géographiques et Développement Régional

Par TLIJANI MOHAMÉD NEJIB

Définir et orienter la politique publique de développement régional en Tunisie, telle est la mission principale du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale (MDCI), et ce, à travers le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) et ses Offices de Développement en régions (ODS, ODCO, ODNO). Une tâche difficile à mener d'une façon rationnelle dans un contexte en perpétuel mouvement. D'où l'impératif recours aux NTIC, notamment les « systèmes d'informations géographiques » (« SIG » ou « GIS »).

A relever qu'une information géographique se compose de deux données :

- Une donnée de type descriptive décrivant les éléments d'information non spatiales et prend la forme d'enregistrement alphanumérique ;
- Une donnée spatiale décrivant la position, la géométrie (polygone, point, ligne...) et la topologie d'information.

Les « SIG » sont alors des outils puissants d'observation et d'analyse spatiales. Toutefois, leur potentiel d'aide au processus de prise de décision, notamment en développement des territoires, demeure sous-exploité en Tunisie, en particulier au niveau de fonctionnalités spécifiques, telles que :

- La conservation de l'historique des données permettant de comparer, dans le temps, l'évolution des indicateurs ;
- L'analyse spatiale par superposition de cartes (couches) ;
- L'affichage des données sous forme de cartes thématiques facilitant la lecture de ces données ;
- La simulation (trafic routier, passage d'autoroute, construction d'un ouvrage public par le système de bufférisation...) ;
- L'analyse multicritères (construction d'indicateur de performance moyennant des facteurs de pondération).

Puissant outil, donc, de structuration, de traitement, de croisement et d'analyse de données géo-référencées, le « SIG » contribue à optimiser

l'intelligence des dynamiques territoriales observées. Aussi, il permet d'orienter les politiques publiques de développement et soutenir les acteurs publics et autres au processus de prise de décision, en livrant :

- Des cartes thématiques avec des informations claires et précises sur les situations multi-variées d'un territoire.
- Des données qualitatives, quantitatives et statistiques informant sur la répartition géo-spatiale des ressources, des populations, des infrastructures de base, des réseaux multisectoriels existants.
- Des données alphanumériques structurées en base de données et autres spatiales...
- En dépit de son long parcours ainsi que de sérieuses tentatives menées, depuis 1996, par le CGDR en vue de sa concrétisation, en partenariat avec le MDCI et ses organismes sous-tutelle (INS et CGDR) le moment est propice pour reprendre le processus de mise en place d'un « SIG » en instituant un « comité » de techniciens et thématiciens afin de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif si pertinent et si ambitieux, mais réalisable. Le CGDR étant dépositaire d'une expérience et d'une capacité à capitaliser...

Ce dispositif aura pour objectifs :

- d'une part, la valorisation de l'information socio-économique, nationale et territoriale, la modernisation de sa gestion et l'exploitation de sa dimension spatiale afin de fournir des éléments d'aide à la décision de planification et de programmation du développement et ce par établissement de scénarii et par simulation ;
- d'autre part, la mise en place d'un « Observatoire du Développement Régional » permettant aux décideurs de pouvoir mesurer l'impact, par région, des choix de politique économique et sociale en matière de développement régional.

T.M.N

Calcul du PIB régional : Proposition d'une approche

Par Mohamed Ben Lazreg

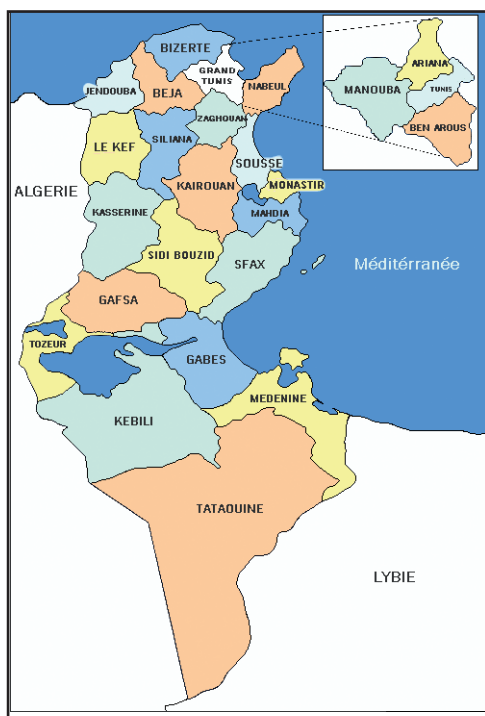
Les mutations dans nos régions, les nouvelles orientations du développement régional et les nouveaux modes de gouvernance participative exigent une information économique territoriale fiable et diversifiée. La « comptabilité régionale » y contribue particulièrement.

Les tentatives d'établissement de « comptes régionaux » au C.G.D.R datent du milieu des années '80. Des travaux de « régionalisation » (désagrégation par région...) d'agrégats macro-économiques, dont la « valeur ajoutée », furent menés pour les cinq grandes régions du pays (1981)¹. Autre essai fut, également, entrepris au Gouvernorat de Monastir (1989)². L'approche adoptée consistait à construire une « comptabilité » à la lumière de celle « nationale » et en estimer les « flux inter-régionaux », entre le Gouvernorat de Monastir et les autres Gouvernorats ainsi qu'avec l'extérieur. Le modèle de Richard Stone³ a inspiré l'établissement des comptes régionaux du Gouvernorat.

Ces travaux se sont heurtés

à des lacunes statistiques au niveau régional rendant la tâche complexe. D'où les recours au rapprochement des valeurs « régionales » par éclatement des variables « nationales » au moyen de clés de répartition. N'ayant, régulièrement, pas fait l'objet de suivi et d'actualisation, ces travaux n'ont pu fournir qu'une photographie instantanée du Gouvernorat.

« Produit Intérieur Brut Régional » : Contenu et méthodes de calcul



Une des premières étapes du processus d'élaboration d'une « comptabilité régionale » consiste à approcher le « PIB régional » (PIBR). Le PIB étant un indicateur essentiel de l'état de la croissance économique d'un pays ou d'une région.

Le PIBR correspond à la valeur agrégée des produits dans une région, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en perçoivent la revenus. Il diffère de la simple somme des revenus que perçoivent les résidents d'une région donnée, abstraction faite du lieu de production. Le PIBR se définit, selon l'optique production, comme étant la somme des valeurs ajoutées réalisées sur le territoire d'une région donnée quelle que soit la nationalité et l'origine géographique des unités de production résidentes. Ce PIBR est calculé aux coûts des facteurs. En y ajoutant les impôts indirects nets des subventions régionalisées, nous obtenons le PIBR aux prix du marché.

1 Boujemâa R'mili « Aspects de la planification régionale en Tunisie : Tentative d'évaluation » ; in « Colloque Int'l - Evaluation et analyse des Expériences de Planification dans les Pays du Maghreb » ; 27-29/03/1986 FDSPEG de Tunis - CERP

2 Cellule de Planification Régionale au Gouvernorat de Monastir, 1992

3 Prix Nobel d'Economie (1984).

Le PIBR peut être approché selon deux autres optiques :

- « Optique-Revenu » : elle consiste à additionner les revenus distribués par les unités de production résidentes dans la région (rémunération des salariés + excédent brut d'exploitation) et des impôts indirects nets de subventions d'exploitation régionalisés.
- « Optique-Dépense » : elle consiste à approcher le PIBR par les emplois finals au niveau régional. Cette méthode est représentée par l'identité comptable suivante :

$$\text{PIBR} = C + G + \text{FBCF} + \text{Variation stock} + (X-M)$$

où C = consommation privée régionale

G = consommation publique régionale

FBCF = formation brut de capital fixe régional

X = exportation de la région

M = importation de la région

C'est une méthode difficilement applicable au niveau régional en raison de la difficulté d'évaluer les flux d'importation et d'exportation entre une région donnée et le reste du pays et du monde

Méthodes d'estimation

On peut distinguer deux méthodes d'estimation du PIBR :

- Méthode « ascendante » (bottom-up) : elle consiste à collecter les données à l'échelle des unités de production locales puis procéder par addition jusqu'à obtenir la production régionale. Des ajustements sont à opérer de sorte que la somme des productions régionales soit égale à la production nationale. Cette méthode est la plus fiable mais aussi la plus laborieuse.
- Méthode « descendante » (top-down) : elle consiste à répartir la production ou la valeur ajoutée nationale entre les régions à l'aide d'un indicateur qui se rapproche

le plus possible de la variable à estimer. Moins laborieuse, cette méthode permet des résultats plus rapides mais moins fiables.

En pratique, la méthode la plus retenue est « mixte » du fait des lacunes que présentent les données statistiques régionales. Aussi, la méthode « descendante » fait souvent appel à des données observées pour corriger les insuffisances de la désagrégation.



Calcul du PIBR : Proposition d'une méthode...

Au vu des statistiques régionales disponibles, il semble que la méthode « mixte » selon l'optique « production » est la plus indiquée pour le calcul du PIBR, soit :

$\text{PIBR}_i = \sum_j \text{VA}_{ij} + \text{Ili}$ nets des subventions, avec :

$\text{VA}_{ij} = \text{VP}_{ij} - \text{C}_{ij}$ où,

PIBR_i : PIB de la région i

VA_{ij} : valeur ajoutée du secteur j dans la région i

VP_{ij} : valeur de la production ou recette des ventes du secteur j dans la région i

C_{ij} : consommation intermédiaire du secteur j dans la région i

Ili nets des subventions : les impôts indirects régionalisés payés par la région i nets des subventions reçues.

La méthode que nous proposons devrait s'appuyer principalement sur :

- Les statistiques de l'enquête INS relative

aux activités économiques, menée tous les cinq ans. Elles portent sur environ 3000 entreprises opérant dans les secteurs de l'économie, à l'exception de « l'Agriculture et Pêche »,

- L'enquête INS relative au secteur informel, réalisée tous les cinq ans,
- L'enquête INS relative au secteur du commerce,
- Les statistiques de la « production » et la « valeur ajoutée » agricoles fournies par le Ministère de l'Agriculture,
- Les statistiques de l'emploi par secteur fournies par l'INS,
- Les statistiques fiscales des impôts indirects (TVA, droit de consommation, Droits de douane...) et les subventions fournis par le Ministère des Finances.

Les étapes du calcul du PIBR se présentent comme suit :

Première étape :

Elle consiste à :

- Sommer les valeurs ajoutées sectorielles pour chaque région à partir des données des enquêtes relatives aux entreprises. Les valeurs obtenues sont établies aux prix de base (impôts sur les produits exclus). Notons qu'il faut procéder par traitement différencié pour les entreprises « poly-régionales » (ayant des unités de production localisées dans plus d'une région).
- Calculer le nombre d'emplois par secteur dans chaque région.

Deuxième étape :

Elle consiste à compléter la couverture du champ statistique en utilisant les données de la répartition de l'emploi par secteur dans la mesure où celles issues des enquêtes relatives à

la valeur ajoutée ne sont pas exhaustives. Il s'agit de calculer la « valeur ajoutée par travailleur et par secteur » (livrée par les enquêtes) et appliquer les rapports de productivité déduits aux statistiques de l'emploi total par secteur.

Troisième étape :

Elle repose sur l'ajustement des statistiques régionales par secteur à celles nationales par secteur. Tout écart entre la somme des valeurs ajoutées régionales par secteur et la valeur ajoutée nationale par secteur doit être éliminé en corrigeant proportionnellement la valeur ajoutée régionale par secteur estimée à l'étape précédente.

Quatrième étape :

Elle consiste à transformer les valeurs aux prix de base en valeurs aux prix de marché en ajoutant à la somme des valeurs ajoutées sectorielles pour chaque région le total des impôts indirects nets des subventions régionalisés. On obtient alors le PIBR.

Notons que pour le calcul des impôts indirects par région et étant donné que la taxe à la valeur ajoutée en constitue la part essentielle et qu'elle est payée in fine par le consommateur, ces impôts indirects peuvent alors être ventilés par Gouvernorat en utilisant la clé « dépense par personne et par an - DPA » (livrés par grande région).

Une méthode perfectible...

En conclusion, cette ébauche de calcul du PIBR vise à alimenter la réflexion et à susciter le débat (critiques et suggestions) autour de solutions à apporter aux lacunes dont souffre la méthode proposée. Des améliorations sont à y apporter, notamment, l'élargissement de l'échantillon de l'enquête des activités économiques afin qu'il puisse être représentatif à l'échelle régionale.

M.B.L



« Université d'Été » et « Communauté virtuelle ... » : D'une bonne pratique à l'autre...

Par MAHMOUD ABDELMOULA

En matière de soutien au processus du développement territorial, on ne compte plus les paradigmes et pratiques mis à l'avant par les « communautés du développement ». Notamment, dans les pays à tradition fédéraliste et, dans une moindre mesure, à régime politique à décentralisation avancée.

Des paradigmes sont ainsi expérimentés par des « communautés », structurées et organisées en réseaux institutionnels¹ de praticiens du développement du « Territoire », de plus en plus agissantes au sein de leurs propres milieux. De par le dynamisme de ses acteurs, la « communauté du Développement », à l'échelle de chacun des pays industrialisés.

Confrontées à des défis et enjeux de plus en plus complexes tant à traiter qu'à gérer, ces « communautés de professionnels » ont tendance donc à « territorialiser » leurs actions et pratiques ainsi que leurs stratégies.

De quoi s'agit-il en fait ?

Il s'agit, souvent, d'initiatives partenariales entre acteurs du « Territoire », notamment les « ARD² » et autres institutions y intervenant (nationales et locales, politiques, d'affaires, professionnelles et civiles). Génériquement, elle est concrétisée moyennant l'organisation d'une rencontre, d'une journée à une semaine ouvrable, pour débattre de questions, professionnelles et pratiques, relatives au « Territoire ». Politiques publiques et locales, enjeux, stratégies et actions des acteurs institutionnels locaux politiques, d'affaires et civils sur le « Territoire » font l'objet de débats

associant praticiens du développement, élus, représentants de collectivités territoriales, entrepreneurs, OSC³ et universitaires.

Aussi, cette rencontre à double vocation, informative que formative, est conçue comme une double opportunité. Une opportunité échanges d'analyses et réflexions relatives à la conjoncture territoriale et ses mutations, d'une part et une opportunité de décloisonnement et de partage de bonnes pratiques et expertises professionnelles de conduite de l'action de développement, d'autre part.

Des slogans de plus en plus revendicatif se trouvent relayés par les acteurs de ces « communautés » émergentes. En Europe, en Amérique du Nord et même en Afrique Sub-saharienne. A titre illustratif, on en relève : « Le Savoir pour le Développement », « Priorités aux Résultats en Afrique – AfriK4R », en Afrique, « Développons le pouvoir des Territoires ! »⁴, « États généraux de la démocratie territoriale »⁵, « Forum du Développement Territorial » et « Université d'Été du Développement Local », en France et « Communauté Virtuelle de pratiques » au Québec (Canada)...

« Université d'Été du Développement Local » (Rhône-Alpes, France)

En France, à l'instar des « organisations », la gouvernance du « Territoire » fait l'objet de « modèles » empiriques inspirés de paradigmes émergents et autres galvaudés : économies circulaire, résidentielle, sociale et solidaire, localisation-relocalisation,

3 Organismes de la société civile

4 Région Provence Alpes Côte d'Azur - Conseil de développement de Marseille Provence Métropole

5 Idem

1 EURADA, Bruxelles – Belgique.

2 Agences Régionales de Développement

décentralisation, métropolisation, renouveau de l'espace rural...



Dans un contexte de mutations, de nouveaux leviers des processus de développement local émergent : « territoire de projet », « pays », « parc naturel régional », « intercommunalité », « cohésion sociale », « transition écologique », « Coopération internationale décentralisée », « métiers du Développement Territorial », « district industriel », « gouvernance locale participative »...

L'objectif consiste à favoriser un double processus de mobilisation et de (ré) appropriation collective et citoyenne des choix de projets de développement à entreprendre en territoire tout en capitalisant localement sur la réciprocité des acquis dans une perspective d'en conférer plus de valeur.

Dans la région Rhône-Alpes (France), une plate-forme institutionnelle fut mise en place sur initiative partenariale d'acteurs locaux, d'affaires, publics et de la société civile : Aradel, Agence Rhône-Alpes de Développement Local. Le « Forum du Développement Territorial » et, notamment, l'« Université d'Été du Développement Local » y constituent des pratiques particulièrement adoptées comme démarche de partage d'expériences liées à l'action régionale...

« Communauté Virtuelle de pratiques » (Québec ; Canada)

Les régions administratives au Québec ne cessent de gagner en autonomie politique. Un métier de « commissaire industriel » chargé de promouvoir les implantations de projets sur le territoire eut émergé. A la faveur d'une initiative associative, ces « Développeurs du territoire » se sont agglomérés au sein d'une entreprenante corporation professionnelle à statut légal en vue

de défendre ce « métier » émergent : APDEQ⁶. Elle tire sa visibilité de l'implication active de ses membres dans une politique publique provinciale de soutien aux régions de la Province dont les « CLD »⁷ sont l'outil opératoire.

C'est ainsi que des partenariats institutionnels, d'affaires et universitaires sont établis autour de ses pratiques. Des parcours spécifiques de perfectionnement de compétences, certifiés, dédiés aux agents de développement des CLD sont organisés chaque année autour des pratiques et métiers du « Développeur territorial ». Aussi, une « Communauté Virtuelle de pratiques » est mise en place en vue de favoriser le partage entre ses membres.

A titre de gage de rigueur professionnelle et de crédibilité publique, l'APDEQ procède par certification « Développeur Économique (D.Éc) » de ce métier. A relever que le C.G.D.R⁸ a partagé, avec cette corporation, certaines de ses bonnes pratiques



C'est ainsi, estime-t-on, que capitalisant sur ses « métiers », ses capacités, ses ressources et ses partenariats établis, dont l'Université publique⁹, le C.G.D.R est bien en mesure d'initier un processus de partage s'inspirant de ces bonnes pratiques : « Université d'Été du Développement Local » et « Communauté Virtuelle de pratiques ».

A commencer par « Les Mercredi du Partage »¹⁰ et en attendant une proche mise en place d'une plate-forme virtuelle intra d'échanges...

M.A.

6 Association des Professionnels du Développement Économique du Québec (www.apdeq.qc.ca).

7 Centre Locaux de Développement

8 Projet « Renforcement des capacités des ODRs... » (MDE 1998-1999)

9 ESC de Tunis (Université de La Manouba)

10 « Les Mercredi du Partage » : amorce d'un processus... », p. 9

Le Gouvernorat de Mahdia, partenaire de La Loire-Atlantique (France)

Par Salem SASSI

Coordinateur Régional « PDI » - Gouvernorat de MAHDIA

Le Conseil Régional du Gouvernorat de Mahdia entretient, depuis 1992, un partenariat international décentralisé avec le Conseil Général de la Loire-Atlantique (France). A partir de 2004, il a été procédé à un recentrage autour des compétences sociales. C'est ainsi que des créneaux de coopération dans ce domaine social furent identifiés.

En effet, étant considérée comme une priorité régionale, la problématique d'accès des handicapés hébergés auprès de ces structures sociales à l'emploi fut soumise au Conseil Général de ce département de l'ouest français comme opportunité de partenariat social. Le soutien aux centres d'aide aux handicapés mentaux à Ouled Chamekh et à H'bira en est l'illustration.

D'autant plus que cette problématique sociale ne pouvait être déconnectée du contexte régional tunisien où les délégations intérieures au Gouvernorat de Mahdia ont besoin d'un appui institutionnel intégré et de proximité. Des projets inscrits au programme spécifique national de promotion socio-économique locale, le « Programme de développement Intégré (PDI) », sont pour cela identifiés, élaborés et en cours de mis en œuvre. Au Gouvernorat de Mahdia, son action repose sur une approche territoriale et constitue un appui institutionnel à la démarche du Conseil Régional dans le domaine de l'emploi.

Aussi, cet outil « PDI » vise à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage chez le Conseil régional de Mahdia et à conforter

la gouvernance participative locale dans ces délégations en s'appuyant sur le savoir-faire des acteurs locaux : collectivités publiques, ONGs...

L'action systémique sur un territoire identifié, en tant que bassin d'emplois, apparaît à travers l'implication d'acteurs à logiques de développement complémentaires.

La Convention-cadre de Coopération Décentralisée établie avec le Département de la Loire-Atlantique se propose de contribuer à satisfaire ce besoin régional d'appui à l'emploi et de services socio-collectifs moyennant la promotion des micro-activités génératrices de revenus.

Le soutien aux synergies de développement dans les territoires intérieures à vocation rurale au Gouvernorat de Mahdia, constitue une des priorités de cette coopération décentralisée pluriannuelle franco-tunisienne.

A cet effet, un appui financier est prévu dans ce cadre en vue de promouvoir l'élevage des camélidés dans les zones humides au Gouvernorat de Mahdia.

A relever, enfin, que l'économie du Gouvernorat de Mahdia est parvenue au rang de bassin laitier prometteur en Tunisie grâce, notamment, à une implication bénéfique de la coopération décentralisée de la Loire-Atlantique. Ce département français a soutenu le processus de structuration de la filière « Elevage laitier » et d'en améliorer le fonctionnement.



Un outil de promotion de l'emploi des jeunes

Par Selmani Kémal

La 3ème session de l'Académie de l'Organisation Internationale du Travail relative à « L'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.) » a eu lieu, cette année, dans un pays arabe, le Maroc (Agadir, 8-12 Avril 2013), sous le slogan : « L'ESS : une opportunité pour promouvoir l'emploi des jeunes ».

Etant partenaire au Projet « Génération d'Emplois pour les Jeunes en Tunisie » initié par le PNUD en faveur des Gouvernorats de Siliana, de Jendouba et de Bizerte, le C.G.D.R y fut représenté par le Responsable de la Direction du Développement Régional au Gouvernorat de Bizerte.

Les ateliers de travail et de réflexion collective ainsi que les visites effectuées ont permis d'approcher des aspects spécifiques à cette nouvelle pratique d'entrepreneuriat, notamment à l'adresse des jeunes.

Les arguments examinés ont porté sur :

- Le contenu de l'E.S.S et son rapport avec le travail décent et sa contribution à l'emploi des jeunes,
- La contribution de l'E.S.S à l'emploi des jeunes
- La gouvernance politique et légale de l'E.S.S
- Les partenariats et réseaux dont REMESS et IPAD
- Les bonnes pratiques Sud-Sud dont les cas de Tunisie et d'Egypte

Des visites de coopératives dont « Tighanimine » (huile d'Argan) ont été effectuées par les participants. Elles ont permis d'examiner des aspects problématiques de l'ESS :

- Raisons (sociales et économiques) de création,
- Difficultés de démarrage et situation actuelle,
- Avenir des coopératives et possibilités d'ouverture sur l'emploi indirect pour les jeunes non inclus dans les activités (marketing, emballage, commercialisation ...)

Quant aux outils de l'E.S.S, ils se présentent





ainsi : Organisation (création par nécessité. Convergence d'objectifs. Bénévolat. Autonomie. Bonne gouvernance et contrôle démocratique et Participation des jeunes...), Acteurs (Associations, Coopératives, Fondations, Mutuelles et assurances...) et Actions (Formation, Création et gestion de projets et Emploi décent (femmes et jeunes...))

Des déclinaisons opérationnelles pertinentes sont vivement recommandées en vue de capitaliser les acquis engendrés par des activités formatives...

Pour ce qui est des structures politiques et légales le débat a porté sur des questionnements: Comment institutionnaliser l'E.S.S ? Comment territorialiser l'action gouvernementale ? Comment établir des mécanismes permanents et efficaces de contribution de l'E.S.S à la gestion politique ?

Enfin, des recommandations retenues, nous reprenons :

- Mise en place d'institutions gouvernementales inclusives...
- Etablissement d'un cadre juridique approprié favorisant l'E.S.S
- Prise en considération de l'E.S.S dans les orientations stratégiques du

développement national

- Coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Pour une déclinaison opérationnelle pertinente de la pratique d'ESS au C.G.D.R

Il serait vivement souhaitable, au C.G.D.R, de prendre en considération ce créneau d'insertion sociale qu'est l'ESS dans ses travaux et processus à la fois de réflexion et de proposition de mesures de politiques publiques qui soient appropriées au contexte en transition dans nos régions.

D'ailleurs, ce paradigme d'ESS et ses perspectives en Tunisie en transition en fait l'objet d'un échange instructif au sein de la communauté des cadres du C.G.D.R et ce lors d'un « Mercredi du partage ». Des déclinaisons opérationnelles pertinentes en sont, donc, vivement

recommandées en vue de capitaliser les acquis engendrés par des activités formatives à l'instar des visites d'études auprès de partenaires multilatéraux du développement (PNUD, BIT...) et des projets de soutien initiés par ces mêmes partenaires en partenariat avec le C.G.D.R.

K.S



Forum des Economistes Tunisiens 2013 : Sur la voie d'un partenariat effectif...

Par Pr. Nejjib GHARBI
ESCT - LARMA

L'École Supérieure de Commerce de Tunis (ESCT), en collaboration avec ses partenaires, le Commissariat Général au Développement Régional (C.G.D.R) et LARMA (FSEGT)¹, vient d'organiser des sessions de débat dans le cadre du Forum des Economistes Tunisiens de cette année (Hammamet, 6-8 juin 2013) tenu autour du thème « *Les Routes du succès des nations : Institutions, Développement, Croissance et Mondialisation* »² et aux travaux duquel environ 300 chercheurs et professionnels ont pris part.

Les sessions ayant abrité la contribution de l'ESCT et de ses partenaires furent des opportunités d'échange entre universitaires et praticiens et ce autour de la question régionale en Tunisie, sa dynamique et son devenir dans un contexte mouvant.

Le « *Développement régional, aménagement du territoire et création de zones économiques fonctionnelles tenant compte des critères de découpage et du mode de gouvernance locale* » a constitué l'objet d'une première session, assez animée et très suivie par des participants, universitaires, tunisiens et étrangers, ainsi que par des praticiens du développement économique (M.D.C.I, I.N.S, I.T.C.E.Q, IRA...). Son objectif était

de discuter des critères de découpage de la Tunisie en zones économiques fonctionnelles qui permettraient la réduction des disparités régionales. L'adaptation de modèles de développement régional à l'économie tunisienne et les institutions nécessaires à la coordination entre les paliers national et régional y furent abordées. Elle a essayé, aussi, de mettre en relief la répartition et le rôle des acteurs du développement dans la réussite d'un modèle de développement ainsi que l'impact des dynamiques régionales transfrontalières (Libye, Algérie et Italie) sur la relance de l'économie nationale.

Par ailleurs, le LARMA (FSEGT) a organisé une session relative au thème « *Économie verte, développement régional et gouvernance locale* ». Elle a pour objectif l'analyse des effets du modèle de croissance fondé sur l'économie verte, la relance de l'économie tunisienne et la réduction des disparités régionales. Egalement, elle a contribué à étudier le rôle des politiques publiques et de la gouvernance locale dans le développement.

Globalement, les débats ont porté sur une douzaine de communications de Tunisie, du Maroc et d'Algérie. On en relève, particulièrement :

- « Clé d'allocation du budget de développement régional », présentée par Taoufik RAJHI (BAD). Il s'agit d'une réflexion qui se veut novatrice autour des outils de politique publique de



1 Laboratoire de Micro-économie Appliquée. Le C.G.D.R est représenté à son conseil.

2 Association Tunisienne des Economistes (ASECTU), Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT), laboratoires de recherche (PS2D, ECSTRA, et LEFA), Union Européenne, Banque Mondiale, Hanns Seidel Stiftung et GIZ.

financement de l'œuvre de soutien aux régions en Tunisie.

- « Evolution des activités des nouvelles urbanisations projetées et crise des établissements tertiaires : Cas du projet lac Nord de Tunis »³,
- « Recours au Partenariat Public Privé (PPP) dans le domaine des infrastructures dans les pays émergents : Quelques expériences et enseignements »⁴,
- « Impact des politiques de développement durable sur la pauvreté dans les délégations défavorisées du gouvernorat de Médenine (Sud-Est tunisien) »⁵,
- « Métropolisation entre les défis de la compétitivité et d'équilibre des territoires : Une analyse à partir du cas d'Alger »⁶,
- « Ouverture économique et disparités économiques inter-régionales au Maroc : Cas des IDE Français »⁷,
- « L'économie verte pour la Tunisie verte », présentée par Pr. Abdallah AKKARI (LARMA ; FSEGT)



- « Transformation des activités, nouveau regard sur le rôle du patrimoine comme source de commercialisation rentable de l'identité : Cas du Sud tunisien »⁸,
- « Pollution Atmosphérique et Croissance Économique : Analyse Empirique de la Courbe Environnementale de Kuznets en Iran et en Tunisie entre 1970 - 2009 »⁹,
- « Pollution and income growth : A Dynamic Panel Data Analysis »¹⁰
- « Évaluation du Fardeau de compensations aux hydrocarbures de point de vue inflation: Modélisation macro sectorielles pour le cas de la Tunisie »¹¹.

Enfin, il serait vivement recommandé de veiller à la consolidation de ce jeune partenariat C.G.D.R - ESCT en vue de lui conférer un contenu significatif et davantage de pertinence opératoire et ce en multipliant et en poussant les collaborations.

N.C.h

3 Abdelhamid HAGUI (Paris-Sorbonne) et Samar BEN SLIMEN (ISG de Tunis).

4 Zeineb NAGGARA (Université de Nice Sophia Antipolis, France) et Montassar ZAYATI (FSEG Sousse).

5 Riadh Bechir (IRA Médenine), Mongi Sghaier (ISET Tataouine) et Saïd Miloud Dhifallah (ISET Tataouine)

6 AGGOUNE Karim et AIT ATMANE Braham (Université de Bejaia- Algérie)

7 Ettoumi Youssef (Université Mohamed V ; Maroc)

8 Hanane ABICHOU et Mohamed SHILI (IRA Médenine)

9 Ghazi BOULILA, Sélîma BEN ZINEB et Amel REZGUI (LARMA)

10 Saoussen AGUIR BARGAOU (FSEG/LARMA), Naoufel LIOUANE (ISFF Université de Sousse) and Fethi Zouheir NOURI (LARMA)

11 Omar JRIDI (LARMA)

Dépendance régionale et inégalité de répartition des revenus en Tunisie¹

Par **Lassaad JEBALI**
UQUAP - ISG de Tunis

Cet article¹ d'Econométrie spatiale se propose de répondre à une problématique d'actualité en Tunisie : Dans quelles mesure les dépendances régionales impactent-elles la répartition des revenus entre nos régions ? La pertinence du questionnement posé lors de cette recherche empirique converge vers le souci du C.G.D.R de favoriser des travaux d'études autour des outils de « comptabilité régionale » en Tunisie. Nous en reprenons, ici, avec l'aimable consentement de l'auteur, une synthèse établie par la Rédaction qui, bien entendu, en assume d'éventuelles imperfections.

La dépendance régionale s'établit entre des facteurs de production en mouvement continu. L'espace [territoire]² est une variable endogène qui oriente les objectifs des politiques publiques économiques et crée des inégalités. Elle est généralement facteur dynamisant des opérations de production dans diverses localisations d'un territoire.

¹ Article présenté lors du Forum ASECTU 2013 (Hammamet, 6-8 juin 2013) sous le titre "Dépendances régionales globale et locale et inégalités de répartition des revenus électriques en Tunisie"; UQUAP ISG de Tunis.

² Entre crochets, des précisions de la Rédaction ou des renvois méthodologiques extraits de l'article de base.

Toutefois, dans un contexte autre que tunisien [pays et régions de l'UE], l'espace selon une vision exogène ne montre pas d'une manière statistiquement significative l'existence de relations d'interdépendance entre régions. Le système régional y étant fortement hétérogène, l'interdépendance et l'intégration régionales peuvent ne pas être des facteurs suffisants aux rattrapages en termes de « PIB ». Le cas tunisien est sensiblement différent. Les régions sont parfaitement intégrées et les mouvements des facteurs de production se déroulent sans coûts.



La question problématique qui se pose est la suivante : « La dépendance spatiale [territoriale] en Tunisie est-elle facteur de croissance et/ou d'inégalité ? »

Dans cet article nous approximons les « PIB

régionaux » par la consommation d'électricité comme étant une mesure de la richesse par gouvernorat faute des mesures régionales de cet agrégat. L'évolution des richesses par gouvernorat à travers le calcul des taux de croissance des « PIB électriques » y est relevée. Il s'agit de vérifier l'existence ou pas d'une dépendance régionale significative en Tunisie [coefficient de Moran et les matrices de poids] et de voir où sont concentrées les richesses nationales [indices statistiques non paramétriques]. Ensuite, un classement des gouvernorats dans des « clubs de convergence » est établi.

Disparité régionale et inégalité de répartition de richesses

En théorie économique classique, l'impact de l'élément spatial [territorial] sur l'opération de production est généralement omis. Les objectifs de politiques économiques d'un espace [territoire] en quête de développement peuvent ne pas être atteints. Une situation qui se trouve redevable à l'absence de prévisions économiques relatives à l'intégration de cette dimension [territoire] et de la dépendance entre régions. L'espace [territoire] exerce des effets d'éviction amortissant l'objectif désiré...

En vue de pouvoir répondre à la problématique posée, il est procédé par lissages statistiques, et ce, selon une approche régionale temporelle.

Les inégalités de dispersion ou de répartition du revenu par tête dans une région sont mesurées moyennant des indicateurs de la statistique non paramétrique spatiale

(coefficients de Gini et de Theil...)

La « PIB par gouvernorat » est approximé « électriquement » en supposant que la consommation de l'énergie électrique est représentative de la production dans chaque gouvernorat. C'est une mesure, à la fois, de la performance et de la production économiques, et des revenus collectés par les agents dynamiques.

Selon les données INS (2011), on relève que la majorité des gouvernorats tunisiens ont réalisé une croissance économique nominale remarquable et qu'il y a une forte divergence entre les régions au niveau des PIB par habitant. En éliminant l'effet-prix, la croissance économique dans la majorité des gouvernorats fut même négative.

Les tendances économiques régionales en Tunisie (2000-2011) et les « PIB électriques régionaux » révèlent une forte divergence régionale.

L'étude des tendances économiques régionales en Tunisie (2000-2011) et les « PIB électriques régionaux » nous révèle une forte divergence régionale. L'indice de Gini nous indique où se concentre la richesse nationale. Il est retenu par l'économie spatiale quantitative pour déterminer la répartition en termes d'une activité économique donnée (emploi, production...) tandis que l'indicateur de Theil nous renseigne sur les inégalités régionales...

L'indice de Gini demeure, toutefois, incapable de livrer les causes des inégalités régionales en matière de répartition de la richesse nationale. D'où le recours à celui de Theil...

Les résultats de l'analyse menée établissent

que l'inégalité de répartition des revenus n'est pas parfaite. Il y a même une égalité relative de distribution de la richesse nationale : en 2000, 12,5% de la richesse est réalisée au gouvernorat de Tunis, 10,3% au gouvernorat de Nabeul et 11,2% au gouvernorat de Sousse tandis que la part du gouvernorat de Tataouine n'est que de l'ordre de 0,5% de la richesse nationale.

Des « clubs de convergence » hétérogènes...

Il était nécessaire de décomposer le questionnement afin de donner une réponse fiable et significative qui soit prouvée économétriquement quant aux effets de l'interdépendance régionale en Tunisie et de l'inégalité de distribution du revenu national.

Cependant, ces indicateurs n'étant pas suffisamment fiables pour permettre d'affirmer l'existence ou pas d'une interdépendance spatiale engendrée par les opérations de production en Tunisie, le recours à une approche statistique non paramétrique [coefficient de Moran] s'est avéré, donc, utile. Une auto-corrélation spatiale positive entre les productions des gouvernorats contigus est établie. Les gouvernorats « riches » (« PIB électrique » supérieur à la moyenne nationale) sont entourés par les gouvernorats « riches ». En évoluant dans l'ordre de la contiguïté,

cet indicateur est négatif nous amenant à évoquer un regroupement des gouvernorats tunisiens en quatre « clubs de convergence », hétérogènes...

Les résultats convergent vers une concentration du PIB [national] dans certains gouvernorats « riches » à forte densité de population. Durant la période d'étude, la concentration de richesses et l'inégalité de distribution des PIB par gouvernorat ne changent pas et ce en dépit de la forte interdépendance entre régions voisines.

Les résultats convergent vers une concentration du PIB [national] dans certains gouvernorats « riches » à forte densité de population. La concentration de richesses et l'inégalité de distribution des PIB par gouvernorat ne changent pas...

Le classement régional établi prouve un seul sens de passage d'un club à un autre. Le gouvernorat de Tunis est passé d'un « club des riches » à un « club des riches entourés par des pauvres »³. Quant au gouvernorat de Béja, il a évolué d'un « club des riches entourés par les pauvres » à un « club des pauvres

entourés par les pauvres »...

Enfin, selon cette recherche économétrique, l'interdépendance régionale en Tunisie est, effectivement, facteur d'inégalité, notamment avec la réduction des étendues territoriales des gouvernorats...

L.J.

Lassaad.jebali@gmail.com

³ Suite à l'institution d'un 4ème gouvernorat de la métropole : le gouvernorat de La Manouba.

Une opportunité de partage à saisir...

Par MAHMOUD ABDELMOULA

La Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (« AfCoP - GARD »), a tenu à Tunis les travaux de sa 5ème Rencontre annuelle¹. Plus d'une centaine de participants africains y ont pris part.

AfCoP, c'est quoi en fait ? Il s'agit d'un acteur non gouvernemental émergent constitué en réseau de praticiens et leaders associatifs opérant en matière de développement et d'évaluation des politiques publiques en Afrique.

Lancé en 2007 grâce au soutien du Groupe de la B.A.D qui abrite son Secrétariat permanent, sa mission consiste à booster un processus de changement durable en Afrique et ce à l'aide d'outils innovants de bonne gouvernance, dont la « GARD ».

La participation active de hauts dirigeants africains en charge des institutions publiques du Plan (Niger, Kenya et Gabon...) et autres cadres-planificateurs venant de plusieurs pays y fut particulièrement relevée. Aussi, des parlementaires, des professionnels africains, des partenaires du développement ainsi que des dirigeants d'OSC et d'affaires et des universitaires y ont pris part active.

Outre le renouvellement de la Direction et l'adoption d'une nouvelle gouvernance de l'AfCoP, cette rencontre a porté tant sur le partage de pratiques de « GARD » dans des pays africains² que sur le lancement d'une nouvelle initiative de la B.A.D : La Plate-Forme

« Afrique Pour les Résultats - AfriK4R ».

Cette Plate-Forme prévoit la capitalisation de cette pratique par ses membres et l'établissement de partenariats avec des réseaux africains actifs en la matière. Pour l'année 2013, l'AfCoP envisage d'étendre son réseau à neuf pays non encore partenaires dont la Tunisie. Une « Déclaration de Tunis » s'y rapportant y fut débattue et adoptée.

Au C.G.D.R, une réflexion serait vivement recommandée quant à l'opportunité d'adhésion à cette pratique novatrice de « GARD » ainsi qu'à sa faisabilité. Une introduction progressive du paradigme directeur de cette pratique auprès de nos cadres-praticiens est envisagée. D'autant plus qu'un processus collaboratif y est amorcé autour de la « GBO ».

Une perspective réaliste de rénovation de la pratique publique d'évaluation de l'œuvre de développement s'offre aux praticiens tunisiens en la matière : la mise en place d'une « Communauté ».

M.A



1 Les 11-13 décembre 2012

2 Mauritanie, Niger, Zimbabwe, Rwanda et Zambie...

Un fonds documentaire au service du développement territorial

Recueil : Direction « Documentation & Archives »

Depuis sa création, le C.G.D.R ne cessait d'entreprendre et de collaborer à des travaux d'études et de recherche-action autour d'aspects pratiques et institutionnels de la question de promotion socio-économique de nos régions. Au terme de ce long parcours, il se retrouve dépositaire de ressources bibliographiques thématiques des plus consultées. Elles sont mises à la disposition des praticiens, institutionnels et professionnels, du soutien au développement territorial en Tunisie, outre les chercheurs et étudiants en fin d'études. Nous en répertorions, ici, quelques unes et ce à titre d'information publique. Pour toutes fins utiles. Bienvenue.

Rapports et Etudes

- Programme de Développement Régional 1983 ; CGDR 1982
- Les zones frontalières ; CGDR. 1983
- Directives d'analyse de données de base nécessaires à la préparation des projets PDRI ; CGDR. 1982
- Etude de factibilité du PDRI ; CGDR.1984
- Programme de Développement Rural Intégré : mission de reconnaissance ; CGDR. 1984
- Statistiques et indicateurs régionaux par gouvernorat ; CGDR. 1982
- Etude sur les indicateurs de priorités régionales ; CGDR. 1993
- Analyse de tendance et de répartition d'agrégats économiques et sociaux dans les régions Nord-Ouest, Centre-Ouest et Sud de 1973 à 1985 ; Rmili Boujemaâ. 1985
- Projets : Energies renouvelables ; CGDR ; AME 1989-1990
- Plan régional de développement du Nord-Ouest ; CGDR 1984
- Nord-Ouest : Etude démographique et de condition de travail et de vie de la population ; CGDR 1984
- Nord-Ouest : Evolution de la dynamique de l'organisation et des relations des espaces ruraux-urbains ; DIRASSET 1984
- Sud : Evolution et dynamique de l'organisation et des relations des espaces ruraux-urbains (résumé) ; DIRASSET 1985
- Diagnostic des infrastructures : région Nord-Ouest 1984
- L'Agriculture et son rôle dans le développement du Nord-Ouest de la Tunisie ; El Mejri Salah 1985
- Note de synthèse sur le secteur agricole dans le Sud tunisien ; CGDR. 1984
- Pré-identification d'un axe de développement portant sur l'intensification de l'élevage et son rôle dans le développement du Sud ; Lamary Mokhtar ; Abaad Ali . 1984
- Rapport de mission : perspective de développement du secteur minier et industriel dans le sud tunisien ; Henri Nicolas ; J.F. Tronchon. 1984
- Pré-rapport agricole : Sud tunisien ; Salah Bou Ali & Michel Dulire 1984
- Diagnostic des infrastructures : région Sud ; N. Besbes 1985
- Secteur de l'agriculture et de la pêche dans le Sud ; Salah Bou Ali 1985

- Plan régional rural 1984-1986 ; CGDR 1983
- Axes de développement pour la région du Centre-Ouest ; CGDR 1986
- Rapport préliminaire pour l'élaboration des termes de référence de l'étude d'un plan régional de développement du Nord-Ouest ; CGDR 1983
- Plan de développement du Nord-Ouest ; CGDR 1985
- Proposition pour l'élaboration d'un plan régional de développement du Nord-Ouest de Tunisie ; Habib Attia 1983
- Propositions de développement pour la région du Nord-Ouest ; CGDR 1986
- Développement de la région du Centre-Ouest : Etude d'un plan régional de développement ; CGDR 1982
- Plan régional 1984-1986 : projets intégrés des gouvernorats du Sud ; CGDR 1983
- Plan régional de développement du Sud ; CGDR 1984
- Rapports de mission en vue de l'élaboration des termes de référence - Sud tunisien ; CGDR 1983
- Rapport de synthèse de la première phase de l'élaboration du plan régional de développement du Sud ; CGDR 1986
- Problématique, stratégie et orientations pour le développement du Tell septentrional ; H. Attia 1995
- Identification du PDUI ; SIDES. 1994
- Identification des projets du PDI ; ARCHIMED, COMETE, IPE 2009

Evaluation des Programmes

- Evaluation du Programme de Développement Rural 1973-1982 ; CGDR 1983
- Contribution à l'étude d'évaluation du Programme de Développement Rural 1973-1982 ; J.C Bousquet 1984
- Rapport d'évaluation : Projet de Développement Rural Intégré des zones les plus défavorisées. Tunisie ; BAD 1986
- Evaluation du Programme de Développement Rural Intégré ; C.N.E.A 1991
- Evaluation des programmes d'emplois ; DIRASSET 1992
- Programme d'appui à la création d'emplois dans douze gouvernorats : Rapport intermédiaire de suivi des activités du programme ; CGDR 1994
- Evaluation du PDRI; FAO 1993
- Evaluation du Programme Régional de Développement 1987-1996/ Ministère du Développement Economique 1999 : Projet (PNUD/TUN 97/005)
- Evaluation de 1014 unités des petits métiers réalisées dans le cadre du PDRI ; EMINE 1999
- Evaluation à mi-parcours du PDRI : deuxième génération ; C.N.E.A 2000
- Evaluation à mi-parcours du PDUI ; SIDES 2000
- Evaluation des réalisations du PCRD 2005-2008 ; CGDR 2010
- Rapport sur l'emploi des ressources du Fonds ONG 1991-2001 ; CGDR 2001
- Evaluation ex-post du PDRI : deuxième génération ; COMETE 2005
- Investissement privé en région (guides méthodologiques) : FQDER (Québec) - CGDR - ODCO 2000
- Etude de développement du nord du gouvernorat de Nabeul (Rapport



provisoire -1ère phase, 2010)

- Stratégie régionale de promotion de l'investissement privé : Gouvernorat de Nabeul (2009)
- Perspective de développement du tourisme culturel au gouvernorat de Zaghwan (2009).
- Identification de créneaux prometteurs du secteur agroalimentaire dans la région de Bizerte (2009)

Etudes Stratégiques

- Migration intérieure et développement régional ; INS 1995
- La stratégie des transports ; Banque Mondiale, Loir Michel 1996
- La stratégie des ressources naturelles ; Ministère de l'Agriculture ; SCET 1985
- La stratégie du financement extérieur ; ABT 1995
- Les potentiels de valorisation des énergies renouvelables ; AME ; Banque Mondiale 1995
- Qualifications professionnelles et dispositifs d'éducation et de formation ; Ministère de l'Enseignement Supérieur 1995
- Accompagnement à l'élaboration de la stratégie industrielle nationale à l'horizon 2016 ; Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME 2008

Gouvernorat de Mahdia : Monographies

- Essai de classification des unités du milieu naturel dans la région de Boumerdes et d'El Jem ; Hachemi BANNOUR & Fawzi BRAHIM
- Etude de morphosédimentologique des dunes côtières du Littoral de Mahdia : plage Nord ; Sâadi ABDELJAOUED,

Radhia SOUISSI, Oula Amrouni BOUAZIZ

- Le jardin botanique de Mahdia une ceinture de Savoir et de Culture ; Mohamed OUAJA
- Perspectives de l'évolution des oliveraies dans les délégations de Chorbane et Ouled Chamekh du Gouvernorat de Mahdia ; Mohames Habib SNANE
- Olivier et huile d'olive : La filière oléicole dans le gouvernorat de Mahdia ; Abdallah CHERIF
- L'élevage laitier dans le gouvernorat de Mahdia : Mutations spatiales et structurelles ; Mohamed CHERIF
- L'exploitation agricole familiale, éléments de stratégie de développement ; Laroussi AMRI
- Gummi à l'époque antique : Recherches et mise au point sur le paysage portuaire et les installations halieutiques ; Ameer YOUNES
- Mahdia et Sabra Mansuriya ; Néji JALOUL
- La mise en valeur et le peuplement de la région de Mahdia au Xème siècle ; Mohamed HASSEN
- Les maisons de la médina de Mahdia (en arabe) ; Ahmed DHOUAJA
- Point de vue à propos du réseau urbain dans le gouvernorat de
- Mahdia (en arabe) ; Ali TOUMI
- Dynamique de la vie associative à Mahdia : Bechir Atia et trajectoire de
- l'association El-Makarem (en arabe) ; Adel BELKAHLA

